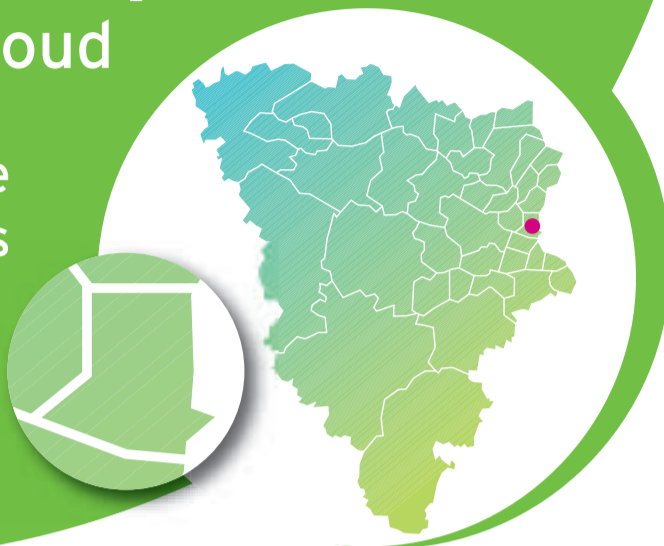


# Yvelines votre Canton

## La Celle Saint-Cloud / Communes : La Celle Saint-Cloud > Bougival

La lettre  
du Conseil général des Yvelines



n° 7

Décembre 2009



**Yvelines**  
Conseil général

www.yvelines.fr



**Olivier DELAPORTE**  
Conseiller général des Yvelines

### Flash

#### La sécurité sur la RD 321

Rénovée complètement au cours de l'été 2008, la RD 321 connaît une circulation dense et croissante du trafic de poids lourds. Afin de limiter ce trafic et les nuisances induites et pour renforcer la sécurité des piétons et des automobilistes, j'ai souhaité que soit interdite, en cohérence avec l'arrêté pris par Bougival, la circulation de transit aux véhicules de plus de dix tonnes sur cette voie. Ainsi sera limitée sur notre territoire cantonal la grande majorité du trafic poids lourds pour une meilleure sécurité de tous et un cadre de vie préservé. ●



© DR / Mairie LSC

#### Gestion des déchets ménagers spéciaux

Les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, décapants...) doivent être traités et éliminés par des filières spécifiques. Afin d'assurer leur collecte et leur traitement dans des conditions respectueuses de l'environnement, La Celle Saint-Cloud a mis en place un nouveau service de déchetterie mobile qui a lieu chaque 1er samedi du mois. ●

### Culture

#### Le Conseil général aide à la réalisation de projets majeurs dans nos communes

##### L'îlot culturel à La Celle Saint-Cloud

Le Conseil général aide deux projets distincts. Le montant de cette subvention s'élève à 525 000 €.

##### > L'atelier de sculpture a ouvert à Pâques

D'une écriture résolument contemporaine avec ses larges baies vitrées et son toit en cuivre, le bâtiment a été conçu pour être fonctionnel et s'intégrer parfaitement dans l'environnement. Initiée en 2004, cette opération a été menée en concertation avec les habitants et les adhérents. Elle conjugue ainsi embellissement et amélioration du cadre de vie, développement urbain et valorisation du patrimoine tout en préservant l'identité culturelle et historique du Bourg. ●



© DR / Mairie LSC

##### > L'atelier de musique a ouvert en septembre

Situé en face de l'atelier de sculpture de l'îlot de l'ancienne Mairie, le bâtiment de musique forme avec lui un nouveau pôle d'apprentissage et de diffusion culturelle. Il abrite une grande salle pour les cours de musique d'ensemble et de piano. Deux autres salles, l'une destinée à la musique assistée par ordinateur et l'autre, insonorisée, dédiée aux percussions, complètent l'ensemble. Lieu d'enseignement, l'atelier se veut également un espace de diffusion. Avec une capacité de 120 places, il accueillera des spectacles et des réunions. ●

En accord avec les préconisations de l'architecte des bâtiments de France, les façades ont été traitées dans des tonalités grises, respectant la modernité du lieu tout en l'inscrivant dans son environnement. ●



© DR / Mairie LSC

##### La bibliothèque à Bougival

La Ville de Bougival a obtenu dans le cadre du « plan d'aide aux collectivités pour le développement de leurs édifices culturels et sportifs structurants » une subvention de 150 000 € du Conseil général pour la réhabilitation de l'ancienne blanchisserie du XIX<sup>e</sup> siècle reconvertie en bibliothèque. ●

Cette nouvelle bibliothèque qui se trouve au cœur de Bougival, rue du général Leclerc, est actuellement en cours de travaux. Très rapidement ses 210 m<sup>2</sup> sur deux niveaux avec ascenseurs permettront aux futurs lecteurs de profiter d'un lieu convivial et chaleureux dans lequel ils pourront s'adonner à la lecture des 17 000 ouvrages ou bien profiter d'un espace multimédia. ●

### Edito

#### Pour un département éco-responsable !

Essentielle pour l'avenir de notre planète, l'action en faveur du développement durable doit se traduire par des actions concrètes, à tous les échelons : gouvernements, entreprises, mais aussi départements et communes.

Ainsi le département a pour mission de mettre en œuvre les orientations générales du Grenelle de l'Environnement à travers des actions concrètes : environnement, aménagement, transports, préservation du patrimoine et développement économique relèvent de ses compétences.

Nous nous efforçons de penser globalement et d'agir localement. Le département des Yvelines développe les circulations douces, rénove les collèges aux normes écologiques, soutient les initiatives des communes en matière de développement durable. Nos lignes de transports collectifs bénéficient d'une aide importante. Cette démarche en faveur du développement durable doit être encouragée, avec l'ambition de faire des Yvelines un département exemplaire en matière d'environnement et de cadre de vie. ●

#### Pour contacter votre Conseiller général :

Secrétariat - courrier :  
Hôtel de Ville  
8E avenue Charles de Gaulle  
78170 La Celle Saint-Cloud  
Tél : 01 30 78 10 00  
Mail : [secretariatdumaire@ville-lacellesaintcloud.fr](mailto:secretariatdumaire@ville-lacellesaintcloud.fr) ●

### Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

#### Groupe de la majorité départementale

Le 12 mars 2009, notre assemblée a adopté à l'unanimité le Plan départemental d'appui à la filière automobile. Ce plan d'investissement sans précédent porte déjà ses fruits. L'action volontaire du Conseil général des Yvelines a convaincu de grands acteurs de l'industrie automobile de développer dans les Yvelines des projets d'envergure : Renault produira ainsi sa voiture électrique citadine à Flins-sur-Seine. Grâce à l'impulsion du Conseil général, notre département, berceau du véhicule propre de demain, préserve et développe ses emplois. Les élus du Groupe de la majorité Ensemble Pour les Yvelines soutiennent avec détermination la Vallée de l'Automobile et de la Mobilité Durable dans les Yvelines !

#### Groupe socialiste

Nous constatons tous les limites du libéralisme mondialisé quand seul le marché fait la loi sans aucun contrôle, ni morale, et nous en subissons les conséquences de plein fouet : chômage, moins d'argent disponible, régression des lois sociales... Nous dénonçons la vocation de l'économie libérale qui gagne de l'argent avec de l'argent, au mépris de l'éthique, des droits et des salaires. Nous devons investir des fonds publics pour soutenir les PME-PMI innovantes en évaluant l'évolution de leurs projets et leur implication dans la création d'emploi. Face au laisser faire des spéculateurs, notre responsabilité d'élus socialistes est de proposer des solutions concrètes avec tous les Démocrates et les Républicains pour redonner un sens social et démocratique à notre société et recentrer les richesses sur les hommes.

#### Groupe communiste

Préservez le souffle de vie dans nos villages. La privatisation rampante de La Poste ne date pas de cet été. Depuis plus d'un an, les pressions pour transformer nos bureaux de Poste en agence postales tiraillent nos communes et particulièrement nos villages. En cas de refus, la Direction annonce la réduction des moyens, des modifications d'horaires, des suppressions d'emplois. Le 3 octobre, plus de 2 millions de personnes se sont prononcées contre le démantèlement de La Poste. Nous ne devons pas laisser s'en aller ce service public qui est l'un des derniers que connaissent nos villages. La Poste, c'est le lieu où les anciens viennent déposer leurs petites retraites et où le RMiste conserve ses allocations... Depuis le 2 novembre, les débats ont commencé au Sénat. Il est encore temps de faire bouger les choses !